



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 27 février 2024

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Mars 2024
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois de mars 2024. Le prix de fourniture pour le mois de février 2024 est établi à 2,38 \$/GJ. Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour le trimestre du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024 est de 6,958 ¢/m³.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Par ailleurs, conformément à la décision D-2008-083, Énergir prévoit présenter le mois prochain le document explicatif mis à jour qui détaille le mode de calcul mensuel du prix des services de fourniture et du SPEDE.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le jeudi 29 février 2024, avant 15 h?

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.